

Menu

LA CANTINE SUISSE RELÈVE LES EMPREINTES

À Morges, cité helvète, un collège demande chaque jour à ses élèves de montrer patte blanche. À seule fin de les laisser accéder à son self. La mise en place de ce dispositif de contrôle « biométrique » a suscité peu d'émotion. Vive l'ère techno ? Par Julie Krassovsky, photos Pierre-Emmanuel Rastoin

Beausobre ouvre ses portes à 7 h 45. Des gamins pressés parcourent en tous sens les allées du campus scolaire propre, situé un peu à l'écart de la petite commune de Morges, en Suisse romande. Les yeux à peine ouverts, le sac en bandoulière, ils se dirigent vers les établissements scolaires sans grand risque de se tromper : tout est fléché, des bâtisses de l'école primaire au secrétariat de l'Instruction publique, de la brasserie au local sportif. Pointé en rouge, Beausobre I, le collège, émerge en amont d'une vallée de marche taillées dans la roche. En quelques instants, le préau aux lumières blafardes se remplit d'une horde d'adolescents se hâtant vers leurs classes. Seul un petit groupe semble moins pressé. Quatre filles de 13 ans, élèves de septième (l'équivalent de la quatrième française). Que font-elles attroupées ainsi autour d'un boîtier de plastique bleu foncé rivé au mur ? Laura, Charlotte et Stéphanie patientent en observant Annie tendre sa main vers

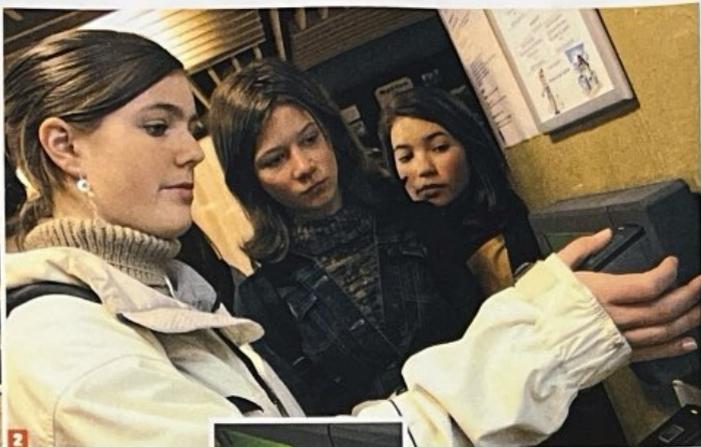
l'objet, doté d'un clavier à dix chiffres et d'une lucarne en verre. Il faut choisir un chiffre puis poser son pouce droit sur la petite vitre. Quand l'opération est terminée, une lumière verte s'allume. Fin du jeu. Un jeu ? Pas vraiment.

La Cnil dit pouce

À Morges, depuis la rentrée de 2001, c'est ainsi qu'on commande et qu'on paie ses repas à la cantine scolaire. Les chiffres pour choisir les plats, l'empreinte digitale du pouce pour authentifier le consommateur. Le collège vit à l'heure de la biométrie, cette technique de reconnaissance des empreintes du corps si controversée : il y a deux ans, en France, la Commission nationale de l'Informatique et des libertés avait refusé au collège Jean-Rostand de Nice l'autorisation de mettre en place un tel dispositif. Elle l'avait alors jugé « disproportionné par rapport au but recherché ». Habituellement utilisé pour des questions de sécurité dans des



Pouce levé. Charlotte (à gauche) et Anyssia trouvent le dispositif biométrique plutôt « marrant ». Pour elles, déjeuner à la cantine, c'est passer plus de temps ensemble et faire l'économie d'un aller-retour en bus.



1 **Sélection.** Dès leur arrivée au collège, le matin, les élèves choisissent leur menu parmi les deux (dont un végétarien) qui leur sont proposés.

2 **Sésame.** Le boîtier installé sous le préau reconnaît l'empreinte de la collégienne, condition pour enregistrer sa sélection. 3 **Service.** Dès 11 h 30, la cantine high-tech, installée dans l'ex-hall d'accueil du centre sportif, ouvre ses portes. Les élèves viennent retirer leur plateau. 4 **Déjeuner.** Le lecteur installé à l'intérieur de la cantine débloque le tourniquet qui donne accès à la salle à manger.

établissements à risque, ce système était déplacé en milieu scolaire. Mais dans la commune suisse, l'administration n'a pas tergiversé. Le service de l'instruction publique, chargé de la gestion des écoles, a décidé, sans en référer aux parents ni aux enseignants, de l'adopter. Objectif : efficacité et économie. Révolus, les codes et les badges que l'on perd ou que l'on se fait voler. Liquidiés, les cahuts de couloir sur le chemin de la cantine. Finis, l'argent liquide et le racket. Et puis un pouce, ça ne s'oublie pas chez soi ! « Au départ, nous avions pensé aux badges, mais le système biométrique se révélait moins onéreux et évitait le risque de perte des cartes magnétiques par les enfants. Les économies réalisées nous ont permis d'engager neuf personnes pour encadrer les petits de primaire, depuis leurs écoles jusqu'à la cantine », positive Edith Corbaz, responsable du service de l'instruction publique. Sur les 360 000 francs suisses (246 202 euros) consacrés par la commune à transformer l'ex-hall d'accueil du centre sportif en restaurant scolaire, à aménager le self-service et les chambres froides, à engager du personnel, « le système biométrique a seulement représenté un septième des dépenses », précise Edith Corbaz. Qui botte en touche à la première critique. Une seule chose, à ses yeux, revêt quelque importance : « La création d'une cantine scolaire répondait à une forte demande des parents. Depuis 1997, deux sondages et une étude de l'école hôtelière nous avaient convaincus de la validité du projet. »

Plus bio que MacDo

L'ouverture des inscriptions à la cantine, en août 2001, a toutefois provoqué quelques remous dans la paisible commune. « Quelques parents étaient chiffronnés d'avoir été mis devant le fait accompli : pour que leur enfant bénéficie de l'accès à la cantine, il fallait accepter le système d'identification, c'est ce qui les a heurtés », se souvient Joëlle Page, journaliste à 24 heures, le principal quotidien du canton. Sa chronique sur le sujet, titrée *Insidieux gadget*, avait mis le feu au lac. « Les critiques sont venues de la presse, pas vraiment des parents », minimise Edith Corbaz. Quelques-uns affichent pourtant leur courroux. Michèle, maman de deux bambins, se déclare ainsi plutôt satisfaite « de ne pas avoir besoin d'envoyer ses enfants dans cette cantine futuriste ». Fata-



5 **Distance.** François Bettens, enseignant, est toujours opposé à la biométrie.

liste, la mère de famille se demande : « Quand viendra la prise d'empreinte génétique à la naissance ? » Résidente de la petite commune en bordure du lac Léman, Lise Bourgeois, une autre maman, a même interpellé un élu de sa connaissance sur ce système biométrique. « Une semaine avant l'ouverture de la cantine, on a appris qu'il fallait que nos gamins livrent leurs empreintes. La commune n'avait pas précisé les modalités, j'ai trouvé cela malhonnête. » Après quelques précisions de l'élu, la mère de famille a toutefois inscrit sa fille de 12 ans au restaurant scolaire. Mais elle doute toujours de la pédagogie du système. « À 11 ou 12 ans, les enfants doivent être assez responsables pour ne pas perdre des tickets de cantine, de l'argent ou encore un badge. La biométrie évite peut-être ces risques, mais est-ce à la technique de remplacer la pédagogie ? Je n'en suis pas persuadée ! »

8 h Dans le hall du collège désert, Belock, 14 ans, observe le système d'un œil amusé. « J'ai des copains qui flippent. Ils ne veulent pas donner leurs empreintes. Ils sont un peu paranoïaques, marmonne le jeune garçon en ajustant son informe bonnet de laine à visière. Au début, quand la machine a été installée, on a retrouvé de la mayonnaise dessus, une autre fois des préservatifs. Mais c'était pour rigoler. » Nullement effrayé par le gadget, le gamin aux yeux verts d'eau préfère de toute façon « le kebab et le McDo » à la cantine du campus. 9 h En face du collège, au secrétariat des écoles, Nicole Page récupère sur son PC les commandes des enfants, dûment enregistrées par le petit boîtier. Une fois le décompte établi, la secrétaire dresse la liste du nombre total des repas du jour à servir. À 9 h 15 au plus tard, elle la communique aux cantinières. « Ce système nous permet d'avoir une idée précise des quantités à préparer », explique-t-elle. Les étourdis ne sont pas pour autant privés de repas, mais ajou-



tés à la liste manuellement. À la cantine, les cuisinières s'activent à « régénérer » les repas préparés par le fournisseur de l'école, la grande surface Coop. 11 h 30 Le self-service jaune et blanc du petit campus commence à s'animer. Tout en traînant leur plateau sur le promontoire en inox, Lucas et Christelle chahutent. Que pensent-ils de la « machine à empreintes », comme ils l'appellent ? « Bah ! ça ne marche jamais avec moi, c'est toujours le rouge qui s'allume », râle Lucas. « Moi, c'est toujours le vert », lui répond Christelle d'un air de défi. La diode rouge s'allume, en effet, chaque fois que la machine refuse de reconnaître l'empreinte. « Cela arrive de temps en temps : les enfants se blessent souvent en jouant. Dans ce cas, nous prenons l'empreinte d'un autre doigt », explique Edith Corbaz. Laura, tout juste libérée avec ses amies du cours de math, n'a pas ce problème. Avec calme, la jeune fille commande son plat, dispose soigneusement les mets sur son plateau et pose le tout sur une petite desserte avant de coller son pouce sur l'un des deux lecteurs installés à l'intérieur de la cantine. C'est la phase deux de l'opération de reconnaissance : elle débloque un petit tourniquet qui permet aux élèves d'aller s'asseoir à table pour déjeuner. Juste quelques secondes de patience... Mais cette fois, c'est le rouge qui clignote. Perdu ! Les copines de Laura pouffent de rire. La jeune fille réité-

chez elles pour déjeuner. « Mais avec une demi-heure de bus aller et retour. À la fin, il ne nous restait plus beaucoup de temps pour nous voir entre les cours », assure Anyssia en quittant la table. 13 h 30 : la cantine high-tech ferme ses portes. Pratique, efficace, le self scolaire accueille aujourd'hui plus de 400 élèves venus de quatre établissements différents, dotés chacun d'un lecteur. Lise Bourgeois, l'une des dernières à s'inquiéter du système, se dit toutefois satisfaite. « Comme moi, les parents étaient trop contents que leurs enfants puissent manger autre chose que les frites grasses servies par la brasserie – le seul lieu d'alimentation du campus avant la cantine – pour vraiment râler contre cette procédure. » Invités à déjeuner au self avec leurs gamins pour tester eux-mêmes la machine à empreintes, les adultes se sont vite radoucis. Sans compter que 8 francs suisses (5,47 euros), ce n'est pas cher payé pour empêcher leurs enfants d'aller se repaître au McDo de Morges. La presse romande a revu, elle aussi, sa copie. Robert Netz, l'un des chroniqueurs de 24 heures, pointait ainsi, dans un article paru en février 2002, la « réaction émotionnelle de certains », « guère justifiée » selon lui. En janvier, le très respecté journal de la Fédération romande des consommateurs avait conclu à une « tempête dans un verre d'eau ».

Restent encore quelques réticences. L'arrivée du système a déçu de quelques professeurs. Pas assez toutefois pour remettre la machine. Certains persistent et signent, tel François Bettens, enseignant de français, d'histoire et médiateur scolaire. Il n'aime pas, mais pas du tout, l'idée d'avoir à délivrer son identité à tout bout de champ. « Bientôt, on devra tout valider à l'aide de son doigt, de son œil... Et on vous coupera le doigt pour vous voler votre identité. » L'administration a donné des gages de sécurité aux inquiets. Les empreintes des collégiens renvoient juste au nom de l'élève, sans plus d'informations. Elles sont effacées dès que les enfants quittent l'établissement. Pas de risque, alors, qu'un fichier, même temporaire, atterrisse dans d'autres mains ? « En tant qu'institution scolaire, nous avons un devoir de confidentialité. Ces informations ne peuvent pas être exploitées par la

police », rassure Edith Corbaz. Le conseil municipal, plutôt fier de cette modernisation, n'y a pas fait obstacle. « Le débat a porté sur le principe même de la création d'un restaurant scolaire. Et puis, pour avoir des crédits de la part du conseil, il fallait garantir un système administratif qui soit le plus léger possible », argumente Eric Voruz, l'affable maire socialiste de Morges. Bref, tout n'est-il pas parfait dans le meilleur des mondes ? Rien ne peut en effet être reproché à l'administration morgienne. Si ce n'est le choix même d'un système d'identification, aux seuls fins d'améliorer sa gestion administrative. « Morges est une commune plutôt réactive mais personne n'a, semble-t-il, vraiment protesté. Un signe, peut-être, que c'est dans l'air du temps », lance Fabien Loi Zedda, le jovial secrétaire général du département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud. Dans son bureau de Lausanne, l'exp-professeur de latin a relevé, de loin, « l'audace » de la commune. Il regrette pourtant que son département, chargé de la protection des données, n'en ait pas été averti comme c'est l'usage. « L'autorité cantonale n'a pas à discuter le choix d'une commune », convient-il. À l'été 2002, c'est sûr, il demandera aux directions des écoles de Morges, dépendant du canton, de lui fournir un rapport. « Histoire de voir comment ce projet est vécu au niveau local. » ■

« Bientôt, on devra tout valider à l'aide du doigt ou de l'œil »

En savoir plus



Site de la ville de Morges
www.morges.ch/

Site du journal 24 heures
www.24heures.ch

Site de la Fédération romande des consommateurs
www.frc.ch/